

Communiqué de presse



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Toulouse, le 1 février 2017

20° anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des "Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France"

En 2018, 20° anniversaire l'inscription à l'Unesco

Afin de préparer la célébration, en 2018, du 20° anniversaire de l'inscription du bien culturel en série "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France" sur la Liste du patrimoine mondial, un séminaire se tiendra à l'Hôtel d'Assézat, le jeudi 2 février à partir de 10 h. Il réunira une centaine de participants : élus, techniciens de collectivités, responsables d'associations venus de toute la France. L'enjeu de ce séminaire est de rendre plus visible ce bien et ses composantes, d'associer les habitants, de susciter fierté et appartenance en faisant rayonner ce que les "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France", dans leurs dimensions patrimoniale et humaine, ont d'universel et d'exceptionnel.

Installation le comité scientifique du bien

La veille, Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur du bien culturel en série "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France", aura installé le comité scientifique du bien. Constitué de 16 universitaires ou personnes qualifiées venues des universités de Paris, Poitiers, Toulouse ou Bordeaux, ce comité aura vocation à approfondir les connaissances, encourager la recherche, renforcer la gestion du bien et son rayonnement culturel.

Contacts Presse

Direction régionale des affaires culturelles (Drac)

Tony Simoné 20 56 773 20 36

ACIR Compostelle Sébastien Pénari 05 62 27 00 05

Préfecture Sophie Lesaffre 3 06 35 16 36 31

2 05 34 45 38 31

Virginie Avizou

① 06 85 80 22 14

② 05 34 45 36 17

1, place Saint-Étienne 31038 Toulouse Cedex 9

2 05 34 45 34 45

Vous pouvez consulter les précédents communiqués de presse à l'adresse suivante :

www.occitanie.gouv.fr /communiques

"Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France"

Le bien culturel en série "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France" a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1998 par l'Unesco, et s'étend sur 10 régions, 31 départements et 95 communes. Il est constitué d'une sélection de 71 édifices et de 7 sections de sentier qui témoignent des dévotions (cathédrales, églises, basiliques), de l'accueil et des soins (anciens hôpitaux, abbayes) et des accès et franchissements (ponts, porte d'entrée de ville et sections de sentier) qui jalonnaient les itinéraires empruntés par les pèlerins durant le Moyen Âge.

Il compte des bâtiments d'un intérêt majeur dans l'art et l'architecture médiévale comme l'abbatiale de Conques (Aveyron), le pont Valentré à Cahors (Lot) ou la basilique de Marie-Madeleine à Vézelay (Yonne). Il réunit également des lieux moins connus comme l'église d'Ourdis-Cotdoussan (Hautes-Pyrénées) et la collégiale de Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre), ou l'ancien hôpital des pèlerins à Pons (Charente-Maritime).

Gouvernance du bien

Son étendue géographique, la diversité des monuments ou des sections de sentier qui le constituent, ont nécessité une organisation afin d'établir une gestion solidaire de cet ensemble et assurer sa cohésion. Cette gouvernance nationale est organisée sous l'autorité du préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur du bien par l'ACIR Compostelle, agence de coopération Interrégionale – Réseau "Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle", qui réunit les collectivités territoriales, locales et de nombreux acteurs concernés afin d'animer le réseau, accompagner les projets et porter des actions communes.

